



Liste des emplacements réservés

Numéro	Destination	Bénéficiaire
Voie publique :		
15	KLI Réserve de terrains pour l'élargissement à 8m de l'impasse de l'Ehn	Commune
16	KLI Réserve de terrains pour l'élargissement à 8m de la rue des Sapins	Commune

PRESCRIPTIONS EDICTEES PAR LE PLU

1- LE ZONAGE

- Limite de zone ou limite de secteur de zone
- UA** Désignation de zone
- Aa** Désignation de secteur de zone

2 - LES EMPLACEMENTS RESERVES

- A1 Numéro
- 15 Emprise de l'emplacement réservé
- [Hatched Box] Voie publique, ouvrage public, projet d'intérêt général ou espaces verts à créer ou à élargir

3 - LES AUTRES PRESCRIPTIONS

- [Grid Box] Espace boisé classé à conserver ou à créer
- [Dashed Line] Recul inconstructible
- [Double Line] Recul par rapport à l'alignement ou à la limite d'emprise des voies
- [Dotted Line] Recul par rapport à la limite de zone
- [Cross-hatched Box] Zone inondable
- [Horizontal Line Box] Protection de "Ressources Naturelles", Périmètres des captages avec ou sans DUP

PLU - Plan Local d'Urbanisme -

Commune de BOERSCH

PLAN DE REGLEMENT au 1/2000ème
Planche 5/5

Elaboration 06/12/1983
Révision n°1 30/06/1995

Commune de BOERSCH
REVISION N°2

APPROBATION

Vu pour être annexé à la délibération du **28 NOV. 2011** A Boersch le **9 DEC. 2011**
Le Maire **Philippe MEYER**

DIRECTION TERRITORIALE D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
Hôtel du Département - Place du Quartier Blanc
67964 STRASBOURG CEDEX 9
Tél: 03 88 78 87 87 - Fax: 03 88 78 88 88 - Mail: dtdt@cg97.fr